



**ECONOMIE SOCIALE
EN GUYANE**

Emploi en 2008

Cécile BAZIN – Alexis GUYONVARCH
Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET

LES CHIFFRES CLEFS EN 2008 (HORS REGIME AGRICOLE) :

Plus de 350 établissements employeurs.

Près de 2 600 salariés, soit 10% du total des salariés privés.

Près de 71 millions d'euros de salaires distribués en 2008.

I- LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Tableau 1 : Les établissements employeurs

Etablissements	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Guyane	319	NC	12	18	351
Ventilation Région	90,9%	NC	3,4%	5,1%	100,0%
Moyenne métropole	81,0%	0,5%	3,0%	15,5%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S. La mention NC (non communicable) correspond au respect du secret statistique.

La région se caractérise par une très forte proportion du nombre des employeurs associatifs, et par une proportion nettement plus faible des employeurs coopératifs, par rapport aux données de la métropole.

Tableau 2 : Les salariés

Salariés	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Guyane	2 357	NC	52	111	2 575
Ventilation Région	91,5%	NC	2,0%	4,3%	100,0%
Moyenne métropole	77,6%	2,7%	5,3%	14,4%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S. La mention NC (non communicable) correspond au respect du secret statistique.

La proportion des salariés associatifs est proche de celle des associations employeurs. C'est une spécificité de la Guyane, où les associations sont en moyenne de taille plus importante qu'en moyenne métropolitaine. C'est l'inverse pour les mutuelles et les coopératives, qui représentent une part des salariés de l'économie sociale, inférieure à celle des établissements.

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

Masse salariale	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Guyane	63 976	NC	1 402	3 575	70 683
Ventilation Région	90,5%	NC	2,0%	5,1%	100,0%
Moyenne métropole	69,1%	3,4%	7,7%	19,8%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S. La mention NC (non communicable) correspond au respect du secret statistique.

Les associations représentent une part de la masse salariale aussi importante que celle des établissements et des salariés. Le temps partiel y semble moins répandu qu'en moyenne métropolitaine. C'est une autre spécificité de la Guyane.

II – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (environ 30% dans les DOM¹), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

METHODOLOGIE : La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante² : *le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).*

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2008, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé, pour le régime général.

Tableau 4 : part du secteur privé

Part du secteur privé	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Guyane	9,2%	0,2%	0,2%	0,4%	10,1%
Moyenne métropole	9,2%	0,3%	0,7%	1,7%	11,9%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

La région se situe au-dessous de la moyenne en métropole pour les mutuelles et les coopératives, et au même niveau pour les associations. C'est ainsi qu'au bilan, l'ensemble de l'économie sociale se situe globalement au-dessous de la moyenne métropolitaine : un emploi privé sur dix.

III – EVOLUTION 2007-2008

PRECISION METHODOLOGIQUE : La nomenclature d'activité (NAF) permet, en lien avec la notion de catégorie juridique, de déterminer le périmètre de l'économie sociale. Cette nomenclature a changé au 1^{er} janvier 2008. Les conséquences de ce changement ont été systématiquement observées, dans le cadre de la coopération entre R&S, l'ACOSS et la MSA. Pour garantir la comparabilité entre l'année 2008 et les années antérieures, une rétopolation a été organisée, à partir de la nouvelle nomenclature d'activités.

A cette occasion, plusieurs mouvements ont été observés d'une année sur l'autre, qui peuvent influencer les résultats de l'évolution : ils ne concernent que les coopératives et les mutuelles, lorsque des établissements ou des filiales, en raison de leur statut juridique (société anonyme ou groupement d'intérêt économique par exemple), entrent ou sortent du périmètre de l'économie sociale. Des échanges sont en cours, entre le CNCRES – les CRES – et l'équipe de Recherches & Solidarités, dans l'objectif de mieux appréhender le périmètre de l'économie sociale, tel qu'il a été défini, selon les critères et les moyens statistiques disponibles.

¹ Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

² Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008. Pour parvenir à une comparaison pertinente, et comme indiqué précédemment, il a été construit selon des périmètres identiques pour chacune de ces deux années.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES	Privé
Guyane	-0,3%	-6,8%	2,0%	-0,9%	-0,4%	3,0%
Moyenne métropole	1,9%	1,1%	-3,9%	-2,1%	1,0%	1,1%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Au bilan, l'emploi de l'économie sociale de la région a diminué de 0,4% en 2008, alors que l'emploi privé régional se situait en hausse de 3%, hors régime agricole. Au sein de l'économie sociale, les associations ont vu leur nombre de salariés diminuer, contrairement à l'évolution métropolitaine.

